

## Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

DGM/DAECT

Égalité Fraternité

# **COMPTE RENDU**

## Webinaire « Sport et coopération décentralisée » Mercredi 20 janvier 2021

La DAECT lance un appel à projets « sport et coopération décentralisée », ouvert jusqu'au 7 avril prochain. Cet appel à projets peut accueillir des candidatures pour des projets développés avec tous les pays, y compris ceux qui sont couverts par ailleurs par un appel à projets « bilatéral » (Liban, Maroc, Mexique, Palestine, Québec, Sénégal, Tunisie).

Cet appel à projets a été élaboré avec plusieurs partenaires qui peuvent aider les collectivités territoriales à monter leur projet, voire apporter des cofinancements ou des complémentarités. Le webinaire du 20 janvier a permis d'expliquer aux collectivités territoriales le rôle de chacun. Le retour d'expérience de collectivités déjà engagées dans des coopérations dans le domaine du sport a permis de comprendre quels bénéfices celles-ci pouvaient tirer de telles coopérations.

Le 20 janvier, la DGM/DAECT a organisé, dans le cadre des « webinaires du guide opérationnel de la coopération décentralisée », un webinaire sur le sport et la coopération décentralisée. Le webinaire a été suivi par 327 participants. La vidéo, consultable sur la chaîne YouTube de la CNCD, a été visionnée 561 fois à ce jour.

Ce webinaire était destiné à présenter l'appel à projets « sport et coopération décentralisée », ouvert le 7 janvier jusqu'au 7 avril prochain. N.B. : cet appel à projets peut accueillir des candidatures pour des projets développés avec tous les pays, y compris ceux qui sont couverts par ailleurs par un appel à projets « bilatéral » (Liban, Maroc, Mexique, Palestine, Québec, Sénégal, Tunisie).

Cet appel à projets ainsi que le webinaire dédié s'inscrivent dans la continuité de l'impulsion donnée par le MEAE au sport et à la coopération dans ce domaine, et de l'action menée en particulier par l'ambassadrice pour le sport, Mme Laurence Fischer.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, la DAECT, avec Mme Fischer, a voulu bâtir sur l'appétence montrée par les collectivités territoriales, et mettre à leur disposition les informations et les outils leur permettant d'être plus actives et plus visibles sur ce domaine de coopération et de participer au rayonnement de notre pays en amont de ces compétitions.

### 1. <u>Les partenaires de l'appel à projets</u>

L'appel à projets a été élaboré en faisant appel à un nombre important de partenaires aux préoccupations convergentes et qui peuvent aider les collectivités territoriales dans le montage des projets voire des cofinancements.

Solène CHARUAU, cheffe de la mission affaires européennes et internationales du ministère chargé des sports, a souligné que cet appel à projets (AAP), destiné aux collectivités territoriales, était le pendant de celui que le ministère avait lui-même lancé en direction des fédérations sportives. Cela complétait l'offre ; dans les deux cas il s'agissait de promouvoir le sport éthique, la déclinaison des valeurs que portait le ministère sous l'angle institutionnel.

Vincent PASQUINI, responsable de la coopération internationale à Paris 2024, a rappelé que cet AAP s'inscrivait dans l'esprit de l'héritage (ce qui reste au-delà des Jeux) qui était l'une des missions de Paris 2024, avec plusieurs composantes : santé-bien-être, éducation, accessibilité, sport durable et responsable. L'AAP contribuait à renforcer la place du sport dans la société. Il convergeait avec l'esprit du label « Terre de Jeux 2024 », et les collectivités territoriales qui se positionneraient sur l'AAP étaient invitées à le solliciter.

Aurélie BEZAULT, de l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport, a indiqué que les « petits projets de collaboration » de l'Agence peuvent intervenir comme prélude ou complément du montage financier de projets présentés sur l'AAP. Elle a cité l'exemple du projet SANA, mené par le Conseil départemental du Finistère avec l'Espagne et le Portugal, sur l'inclusion sociale et qui a reçu un prix de la fédération sportive Handisport.

Yacine MEDJAHED, conseiller développement à l'Agence Nationale du Sport (ANS), a rappelé que l'ANS est un groupement d'intérêt public (GIP), dont les 4 associations faîtières des collectivités territoriales sont membres fondateurs. Différents financements sont accessibles pour les équipements sportifs locaux, le développement de l'emploi sportif, des programmes comme « j'apprends à nager ». L'Agence fait partie des acteurs du mouvement sportif qui ont lancé ensemble l'AAP « Impact 2024 » à destination des associations françaises faisant du sport un levier d'innovation sociale. Des mesures de soutien sont prévues au titre du plan de relance.

Julie CARRON-SANSON, du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a précisé que le CNOSF avait une organisation déconcentrée, avec des bureaux régionaux, départementaux et territoriaux. Elle a aussi indiqué que les comités nationaux olympiques des pays francophones étaient rassemblés dans une association (association francophone des comités nationaux olympiques, AFCNO).

Elie PATRIGEON, directeur général du Comité paralympique et sportif français (CPSF), a indiqué que le CPSF avait lui aussi des référents régionaux, prêts à accompagner les collectivités territoriales pour le montage de projets.

#### 2. Les outils financiers

Marie RODRIGUEZ, chargée de mission à la DAECT, a présenté le fonctionnement de l'AAP (voir en PJ le PPT).

Florence MOUTON et Benjamin COUDERT, de l'Agence française de développement (AFD) ont présenté l'outil FICOL et notamment son accompagnement dédié au sport en partenariat avec Paris 2024. Les collectivités « Terre de Jeux 2024 » pourront les solliciter sur les thématiques liées au développement (à l'instar du projet de la Ville de Paris avec Dakar pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2022).

#### 3. Les retours d'expérience des collectivités territoriales et de leurs associations

M. Moussa DIARRA, Maire-adjoint de Cergy, M. Ahmed DARNASSER, maire de Saffa et M. Yaser ABED, du Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP), ont expliqué ensemble comment la coopération permettait de renforcer les capacités sportives locales en Palestine. Deux projets achevés entre 2009 et 2012 ont été présentés, ayant tous deux permis la mise en place de services sportifs au sein du village de Saffa, en particulier pour les jeunes et les femmes, ainsi qu'une amélioration des compétences des entraîneurs et des administrateurs sportifs des deux collectivités. Un troisième projet est actuellement en cours et vise à construire un centre social, culturel et sportif, afin de renforcer l'offre sportive du territoire. Il a été souligné que la genèse de ces trois projets s'était constituée autour de la promotion du sport comme outil de développement et levier pour la paix.

Mme Juliette MATO, cheffe du service international du département de Loire-Atlantique, devait évoquer le projet développé avec le gouvernorat de Jénine en Palestine et Adjohoun au Bénin, sur le sport comme outil de prévention en santé et levier d'inclusion sociale. Le projet en partenariat avec le Bénin est notamment axé autour du handisport. Elle n'a pu intervenir comme prévu à cause de problème de connexion de dernière minute mais une présentation du projet a ensuite été inclue au support annexé à ce compte rendu.

Mme Lisa BONNET, chargée de mission pour la coopération décentralisée de la région Centre-Val de Loire, a présenté la genèse du projet entre la Région Centre-Val de Loire et la Région Fès-Meknès au Maroc autour du sport comme outil de développement d'un tourisme inclusif et durable, notamment par le développement de la pratique équestre. L'objectif du projet est axé sur le développement économique des territoires ruraux français et marocains, grâce au sport. Diverses actions liées au monde sportif ont ainsi été évoquées, telle la formation des agents des collectivités et des acteurs sportifs et touristiques des territoires ou encore la mise en place d'itinéraires sportifs dans les deux régions. La région Centre-Val de Loire a également souligné la force de son partenariat multi-acteurs, s'étant associée au Pays de Grande Sologne ainsi qu'à la Fédération Française d'Equitation.

M. David LAZARUS, président du groupe de travail Sport à l'Association des Maires de France (AMF), et maire de Chambly, a rappelé que le développement sportif était porté à 80% par les collectivités territoriales et en particulier les communes, d'où l'intérêt de celles-ci pour l'Agence Nationale du Sport ainsi que pour le label « Terre de Jeux 2024 ». Il a fait le lien entre la promotion du sport, les valeurs sportives et le développement durable. L'AAP de la DAECT est pour lui « une occasion exceptionnelle de porter cet engagement au-delà de nos frontières ».

M. Jean-Paul OMEYER, président de la commission sport de Régions de France et viceprésident de la Région Grand-Est, a adopté la perspective de la promotion du territoire, notamment pour le sport de haut-niveau et les capacités d'accueil pour l'entraînement. La Région Grand Est avait créé une plateforme « Faites vos Jeux » à l'intention des sportifs étrangers venant en France pour les JOP.